

## CONTACTS

### Surendettement

secrétariat : Mme Natori au 04 11 93 71 73  
surendettement34@clcv.org  
Fiche d'orientation à envoyer avant RDV  
Lundi après-midi : 14h – 17h  
Du mardi au jeudi : 10h–12h / 14h – 17h

### Accès aux droits

M. Pournin au 06 70 14 06 36  
f.pournin@clcv.org  
Du lundi au jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h.  
Le vendredi de 9h à 12h

### Médiation logement

M. Marchand au 06 11 69 62 45  
m.marchand@clcv.org  
Les rendez-vous doivent être pris par les  
travailleurs sociaux uniquement  
Du lundi au jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h.  
Le vendredi de 9h à 12h

### Coordination

Mme Brunet au 06 23 41 03 55  
herault@clcv.org



## PERMANENCE CAF DISPOSITIF PAD

**Uniquement sur rendez-vous  
en contactant le 06 70 14 06 36**

Jeudi de 9h à 12h à La Grande Motte  
(CCAS)

Accompagnement des allocataires de la CAF  
dans leurs démarches administratives pour  
accéder aux prestations sociales ou  
familiales.

- Prise en charge des urgences sociales et de situations administratives complexes vis-à-vis de la CAF
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives sur les sites institutionnels (caf.fr et mon-enfant.fr)
- Aide à la compréhension des courriers CAF

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions partenariales avec le Conseil Départemental de l'Hérault et la CAF de l'Hérault qui financent ces actions.



**A l'attention des travailleurs sociaux et référents uniques**

**MDS PETITE CAMARGUE**

**ACTIONS CONVENTIONNEES**

**SURENDETTEMENT  
ACCES AUX DROITS  
MEDIATION LOGEMENT**

Union départementale C.L.C.V. Hérault  
23 Avenue de Nîmes 34000 MONTPELLIER  
Tel : 04.67.60.31.10. @ : herault@clcv.org

## SURENDETTEMENT

Uniquement sur orientation  
d'un travailleur social ou référent  
unique (avec fiche renvoyée)

Mardi à Lunel (Maison Communale)  
Jeudi après-midi à Mauguio (STS)

- Accueil du public et évaluation de la situation du ménage
- Etablissement d'un diagnostic technique
- Conseils juridiques personnalisés pour gérer une situation d'endettement
- Montage de la déclaration de surendettement
- Suivi de la procédure de surendettement
- Prises de contact éventuelles avec les créanciers
- Aide pour la formulation des recours

Proposition d'ateliers collectifs d'éducation financière thématiques sur demande.

## ACCÈS AUX DROITS

Uniquement sur rendez-vous  
en contactant le 06 70 14 06 36

Mardi et jeudi/vendredi à Lunel (Maison  
Communale Frédéric Mistral)

Jeudi\* après-midi à La Grande Motte  
(CCAS)

\*tous les 15 jours

Accompagner dans les démarches  
administratives simples

Remplir un dossier MDPH, CAF/MSA,  
CPAM, demande de logement, titre de  
séjour, aide juridictionnelle (sauf dossier  
de retraite, déclaration d'impôt)

Consultation de compte CAF/MSA,  
AMELI, CARSAT, POLE EMPLOI

Aide à la compréhension ou à la  
rédaction d'un courrier administratif

Conseils juridiques simples de la vie  
quotidienne : téléphonie, fournisseur  
d'énergie, assurances, rapports locatifs ...

## MÉDIATION LOGEMENT

Uniquement sur rendez-vous  
fixé par un travailleur social

Mise en place de la médiation :  
rencontre tripartite (famille,  
travailleur social et CLCV)

Pour toutes questions relatives aux  
rapports locatifs ou à l'état du  
logement :

les congés, les mises en danger du  
contrat, les réparations, les  
questions relatives à la décence  
(humidité, ventilation, mise en  
conformité électrique...)

Visite du logement si nécessaire  
Diagnostic technique éventuel  
Diagnostic juridique

Intervention auprès du bailleur

Aide à la saisine de commission  
départementale de conciliation